



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Luc CHEVALIER demeurant Rue de Jupille n°117 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue de Jupille n°117 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°90D2 et 90E2.

Le projet consiste en l'installation de panneaux photovoltaïques au sol et présente les caractéristiques suivantes :

- situés à l'arrière de la propriété n°125 rue de Jupille, camouflés par la végétation existante ;
- trépieds ;
- panneaux répartis en 2 modules de 7x2 panneaux.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'éloignement du projet par rapport à l'alignement et aux constructions voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/365.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03 mai 2022 au 17 mai 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

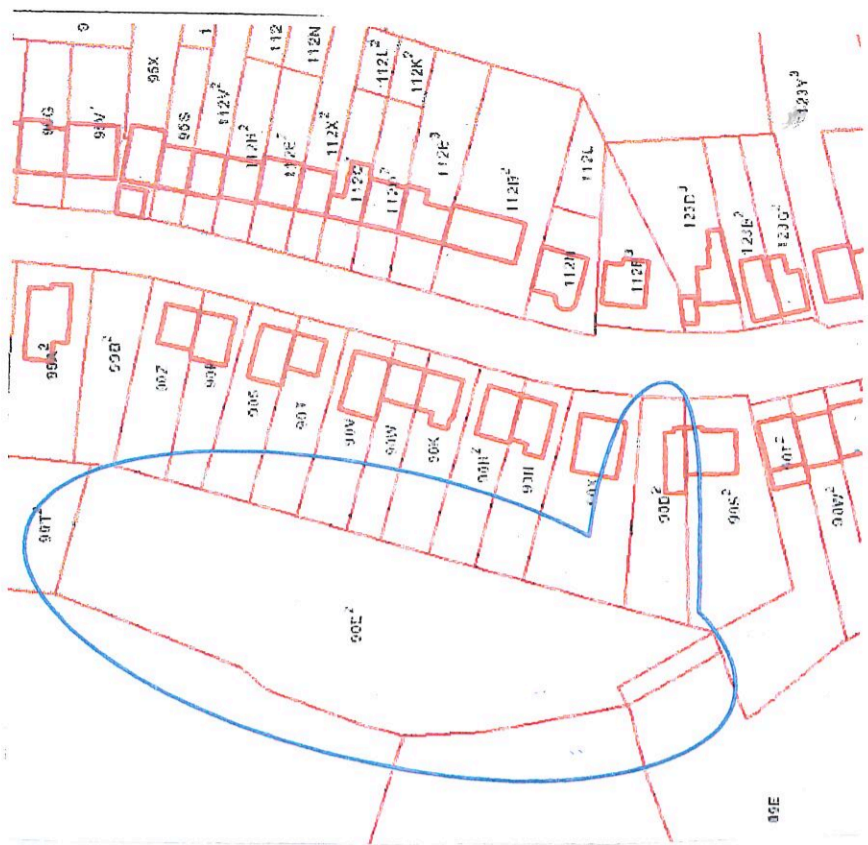
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

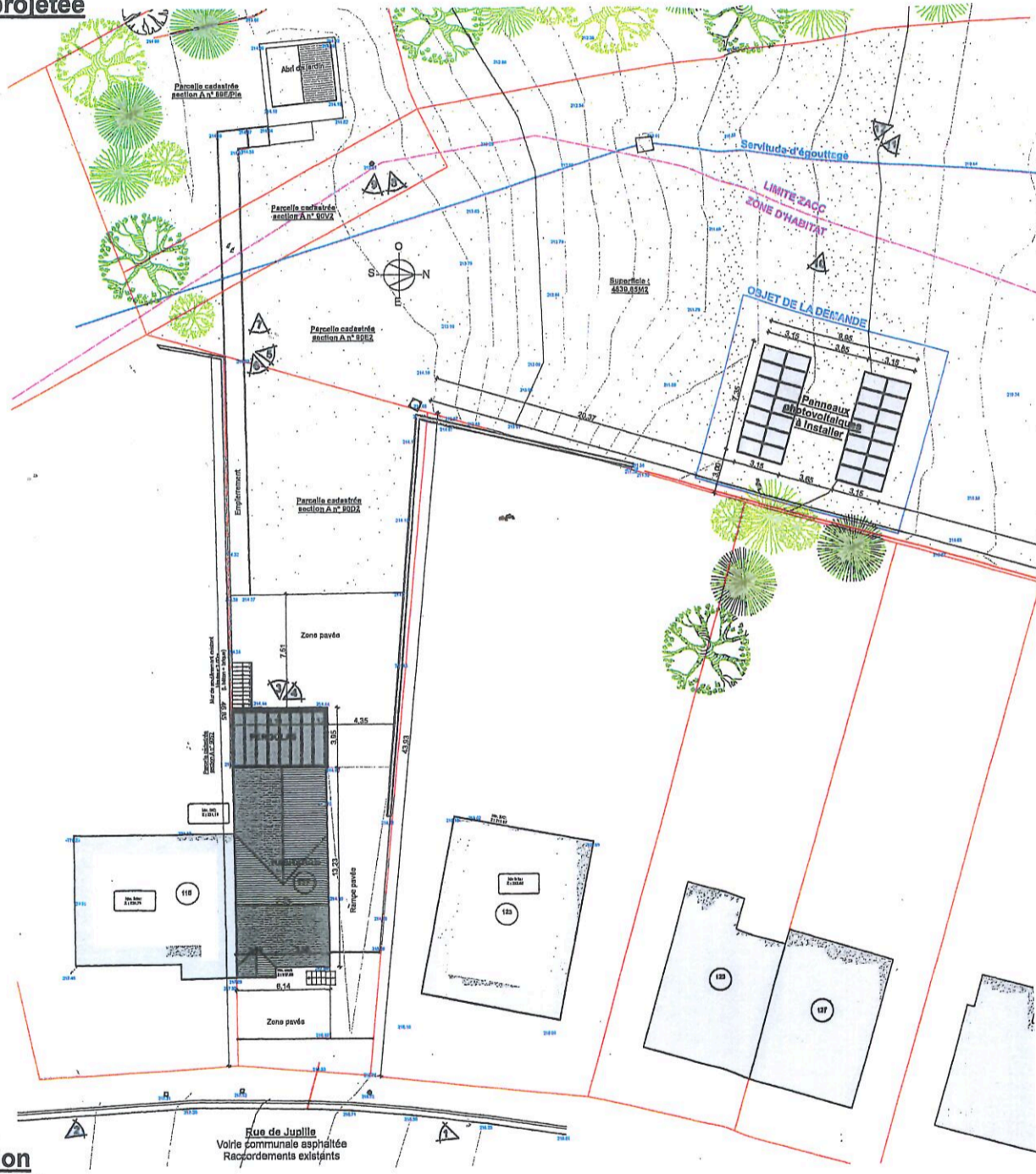
Marc HOTERMANS

Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.

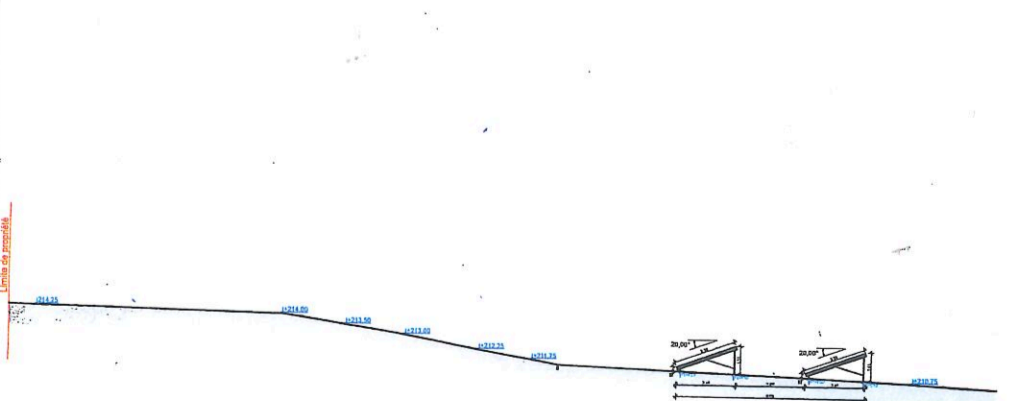


Situation projetée

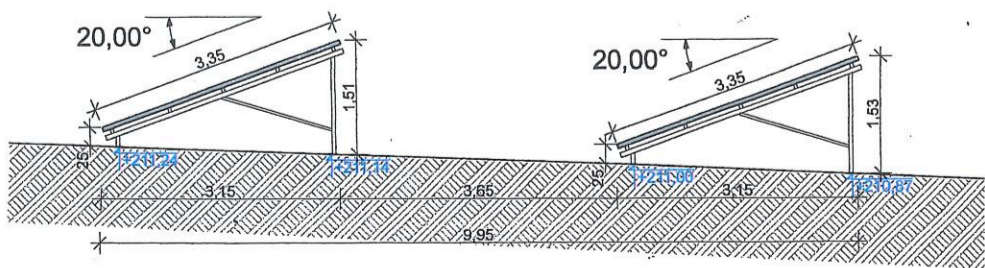


Implantation
Echelle : 1/300

Situation projetée



Profil panneaux
Echelle : 1/200



Élévation latérale panneaux
Echelle : 1/50